

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL
MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi 23 octobre à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Francis COSNET, Le Maire.

Présents : Francis COSNET, Mickaël BONTEMPS, David BOURGOIN, Karine LEBLÉ, Laurence LECORNUÉ, Michel LOPEZ, Benjamin NOIR, Marie-Christine ANNE, Jonathan LEROUX

Absent : Ludovic TESSIER

Secrétaire de séance : Laurence LECORNUÉ

Le quorum est atteint, Monsieur Francis COSNET ouvre la séance du Conseil Municipal 20 h 34.

Le procès-verbal de la dernière séance est accepté à l'unanimité des membres présents.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'AGENT TECHNIQUE

Depuis le 01/09/2025, l'agent technique recruté sur un CDD de 3 ans effectue 14h/semaine. Il a demandé à ce que son temps de travail soit augmenté de 4 heures supplémentaires, pour arriver à 18h/semaine.

La saisine déposée au CST du CDG 72 a reçu un avis favorable à l'unanimité le 14/10/2025. Aussi la modification du temps de travail de l'agent technique de 14h à 18h peut être envisagé.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier le temps de travail de l'agent technique passant ainsi de 14h à 18h à partir du 01/11/2025.

DÉTERMINATION DE LA CONTRE-VALEUR DE LA REDEVANCE POUR PERFORMANCE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Comme la commune a la compétence en assainissement collectif, elle est redevable de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif qui se calcule pour rappel en prenant :

- le volume facturé aux abonnés
- multiplié par le taux voté par les instances de bassin de l'agence (0.28 €/m³ en 2026)
- multiplié par un coefficient de modulation

Ce coefficient de modulation sera estimé par la commune chaque année afin de déterminer la contre-valeur à appliquer sur les factures des abonnés de l'année suivante.

En 2024, le conseil municipal avait accepté une contre-valeur de 0.084 €/m³ (0.28 € X 0.30 € de coefficient de modulation).

Un outil de simulation du coefficient de modulation sur le site de l'Agence de l'Eau permet d'estimer ce coefficient suivant les informations fournies sur la lagune: pour la facturation 2026, il faudra appliquer la contre-valeur de 0.112 €/m³ (0.28 € X 0.4 € de coefficient de modulation)

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter la contre-valeur de 0.112 €/m³ (0.28 € 0.400 € de coefficient de modulation) pour la redevance de performance des réseaux d'assainissement collectif à facturer en 2026.

REPAS DU 11 NOVEMBRE ET SPECTACLE DE NOËL

↳ Repas du 11 novembre:

10 inscrits au 23/10/2025.

↳ Spectacle de Noël:

Aucun spectacle de trouvé à un prix raisonnable.
Voir pour un film de Noël ou d'animation d'une heure.
Location d'un vidéoprojecteur et d'un écran.

DEVIS DECA



DEVIS - 25215

Date : 01/10/2025
Devis valable : 21 jours

ZA Les Petits Pins
72540, Joué-en-Charnie
02 43 88 26 47
deca-72@orange.fr

Mairie de Crannes en Champagne

Portails et portillons

LIBELLES	QUANTITE	MONTANT
Portail 2 battants avec retour	1	5 142,00 €
<i>Portail rivière</i>		
Structure tubulaire acier 50x50x2 mm		
Poteaux en tube carré acier 100x100x3 mm		
Targette de fermeture pour le semi fixe		
Pivots haut et bas réglable		
Lames aluminium pleine 80x15 mm		
Vis tête ronde inox		
Vérou de fermeture		
Peinture époxy bi-couleur		
Galvanisation des cadres		
Fabrication + Pose		
Portillon n° 1 et portillon n° 2 (île)	2	2 384,00 €
Structure tubulaire acier 40x40x2 mm		
Pivots haut et bas réglable		
Lames aluminium pleine 80x15 mm		
Vis tête ronde inox		
Vérou de fermeture		
Peinture époxy bi-couleur		
Galvanisation des cadres		
Fabrication + Pose		

Portillon lavoir et jardin	2	2 557,00 €
Structure tubulaire acier 40x40x2 mm		
Pivots haut et bas réglable		
Lames aluminium pleine 80x15 mm		
Vis tête ronde inox		
Serrure encastrer inox avec gâche de réception pour portillon du Lavoir		
Vérou de fermeture		
Peinture époxy bi-couleur		
Galvanisation des cadres		
Fabrication + Pose		
Portail entrée salle des fêtes	1	4 148,00 €
Poteaux métallique acier 150x150x4 sur platine		
Structure tubulaire acier 50x50x2 mm		
Targette de fermeture pour le semi fixe		
Pivots haut et bas réglable		
Lames aluminium pleine 80x15 mm		
Vis tête ronde inox		
Serrure encastrer inox avec gâche de réception		
Peinture époxy bi-couleur		
Galvanisation des cadres		
Fabrication + Pose		
Portillon salle des fêtes	1	1 521,00 €
Poteaux métallique acier 60x60x3 sur platine		
Structure tubulaire acier 40x40x2 mm		
Pivots haut et bas réglable		
Lames aluminium pleine 80x15 mm		
Vis tête ronde inox		
Vérou de fermeture		
Peinture époxy bi-couleur		
Galvanisation des cadres		
Fabrication + Pose		
Acompte de 30% a la commande	Total H.T	15 752,00 €
	TVA 20%	3 150,40 €
	Total TTC	18 902,40 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis n° 25215 de l'entreprise DECA pour un montant de 18 902.40 € TTC.

BORNES DE RECHARGE

Réception d'une proposition de bornes de recharge par la société Electric 55 Charging. Offre spéciale pour les petites communes.

Le Conseil Municipal a reçu l'information pour les projets futurs.

QUESTIONS DIVERSES

- ↪ A partir de janvier 2026, les factures d'eau potable seront gérées par le SIDERM (Syndicat Inter-collectivités Des Eaux de la Région Mancelle) et VEOLIA
- ↪ Collecte alimentaire le 29 novembre 2025 à Loué
- ↪ Visite à Paul Dalibard le 31/10/2025 à 10h30
- ↪ Installation des décorations de Noël le 29/11/2025 et de la crèche

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Francis COSNET clôt la séance du Conseil Municipal à 21h44.